

LE NUMÉRIQUE, UNE CHANCE POUR LA DÉMOCRATIE?

Henri Pigeat

En moins de vingt ans, les techniques numériques et les logiciels appliqués à toutes les activités humaines constituent une véritable rupture anthropologique, peut être un nouvel âge de l'humanité, dans des conditions comparable à ce que fut le développement de l'écriture et , à un moindre titre, l'invention de l'imprimerie.

De plus en plus sophistiqués, les processus numériques, qui ne cessent de se perfectionner, augmentent les capacités humaines, modifient les conditions de travail et font évoluer les organisations sociales et politiques.

Cet outil nouveau ouvre des possibilités encore inconcevables il y a peu de temps. Grande est ainsi la tentation de lui accorder un pouvoir quasi sans limite. Les chances offertes par les techniques numériques sont incontestablement immenses et leurs effets peuvent être plus considérables que les précédentes grandes innovations technologiques. Bien au delà de l'augmentation des forces mécaniques apportée par les formes modernes d'énergie, le numérique élargit en effet nos capacité de savoir et de raisonnement au point parfois, selon certains enthousiastes ,de pouvoir devenir un substitut à l'intelligence humaine.

Sans disposer d'aucun pouvoir magique, le numérique n'est toutefois pour l'instant qu'un outil, certes puissant, mais dont les effets sont fonction de l'usage qui en est fait.

En ce sens il demeure une création humaine offrant le meilleur comme le pire.

Parmi d'innombrables usages, les applications du numérique à la vie collective de la cité ont déjà ouvert des voies particulièrement intéressantes : meilleure information du citoyen, nouvelles libertés d'expression, facilités de participation aux affaires communes, par exemple. Ainsi peuvent être modifiées l'organisation des pouvoirs et les conditions de représentativité et de responsabilité des citoyens comme celles des pouvoirs politiques. L'élargissement des libertés et de l'égalité peut améliorer les chances de bien vivre ensemble et favoriser la démocratie.

Ces chances nouvelles n'ont cependant rien d'automatique. Le numérique qui les crée peut aussi être porteur de menaces contre ces mêmes libertés, par exemple par les atteintes à la vie privée ou le développement de pouvoirs nouveaux sans limites ni responsabilité. Le champ ouvert par le numérique est donc riche d'inconnues dont toutes ne seront pas positives.

En la matière, l'excès de pessimisme n'a toutefois pas plus lieu d'être que l'excès d'optimisme. Les immenses possibilités nouvelles offertes par le numérique ne se concrétiseront qu'à plusieurs conditions. La première est celle de la connaissance précise de ce qu'il est et de ce qu'il peut ; la seconde est celle de sa maîtrise opérationnelle ; la troisième est celle de la réflexion sur son sens et ses enjeux.

C'est selon ce cheminement que l'exposé du 7 juin, voudrait tenter d'apporter quelques éléments de réponse à la question posée dans son titre.